LES NOUVELLES d'OSTWIND

N°9 - Mai 2016

Edito

« L'actualité du mois d'avril a fait la part belle aux questions environnementales : quelques jours après la signature de l'Accord de Paris par 175 pays, se tenait la quatrième et dernière conférence environnementale du quinquennat. A l'occasion de l'ouverture de la conférence, la Ministre Ségolène Royal a annoncé que l'objectif, d'ici 2023, était « d'augmenter de 50% la capacité installée » des énergies renouvelables (voir information détaillée ci-après), et de doubler le parc des éoliennes terrestres. Un signal positif pour la filière éolienne !
En poursuivant notre travail à vos côtés, notre objectif, chez OSTWIND, est de continer à accompagner les collectivités dans le développement de projets éoliens de qualité et adaptés aux territoires. Car au-delà des chiffres, pour nous, l'éolien reste une question de territoire, dont les élus, les riverains, et les partenaires locaux sont les acteurs principaux. Alors, construisons ensemble l'éolien de demain ! »

A toutes et à tous, bonne lecture !
Fabien KAYSER, PDG d'OSTWIND

A la une

Le Gault Soigny : l'éolien à l'école

Dans le cadre du projet éolien « La Butte de Soigny »(51), les classes de CM1 et CM2 des écoles primaires de Le Gault Soigny et Charleville ont eu l'occasion, lors de deux matinées d'échanges et de bricolages avec les associations Terre Avenir et les Petits Débrouillards, de découvrir les énergies renouvelables et l'éolien. L'occasion pour une cinquantaine d'enfants « d'apprendre plein de choses » : histoire de l'énergie, fabrication de l'électricité, ressources fossiles et renouvables, économies d'énergie, etc...

Le parc éolien « La Butte de Soigny », qui comporte 7 éoliennes de 2 MW chacune, a été autorisé en octobre 2015. Il s'agit de la première autorisation unique à avoir été délivrée dans le département de la Marne.

La parole à...

Jean-Jacques HILMOINE, Président de la CC du Canton de Fruges (62)

« Ce projet éolien a permis à la Communauté de Communes, en partenariat avec la société OSTWIND, de mettre en place un projet de développement du territoire.
Donc d'abord, sur le **volet économique**, il nous a permis de financer le développement de la zone d'activités pour **accueillir des entreprises**, et **créer des emplois**, en particulier par l'installation de la société Enercon, qui a pu créer son atelier de maintenance.
Et surtout pour la Communauté de communes et ses habitants, il a été possible de créer **tous les services, de la naissance jusqu'à la fin de vie**. En particulier, cela nous a permis de financer une maison de la Petite Enfance, avec son atelier parents-enfants, avec sa salle polyvalente, mais aussi une maison des jeunes et de l'innovation, pour les jeunes de 6 à 20 ans, et un béguinage pour les personnes âgées.
Nous avons pu également financer une maison de la solidarité et de l'insertion et **une maison de santé pluridisciplinaire**, qui reste un exemple tout à fait éloquent de ce qu'on peut faire dans un territoire quand on utilise les énergies renouvelables, et leurs retombées financières pour développer un territoire.
La démonstration a été faite, tous ces projets ont été réalisés entre 2002 et 2014, et **25 millions d'euros ont été investis.**
Je crois, peut-être plus que d'autres, que les énergies renouvelables peuvent permettre à un élu de rêver de projets la nuit, et de les réaliser le jour. »

Cet entretien avec Jean-Jacques Hilmoine existe en vidéo. Pour le visionner, rendez-vous sur notre chaîne YouTube (Ostwind FR).

En bref

Mât de mesure au Pays Sostranien

Dans le cadre du développement d'un nouveau projet éolien sur son territoire, la Communauté de communes du Pays Sostranien (23) a sollicité OSTWIND. Afin de s'assurer que le gisement éolien est suffisant pour l'éventuelle réalisation de ce projet, un mât de mesure des vents a été installé au mois d'avril.

Rappel : rendez-vous à Paris

Suite aux événements tragiques survenus à Paris au mois de novembre 2015, le Salon des Maires et des Collectivités Locales avait été annulé et reporté.
Celui se déroulera les **31 mai, 1er et 2 juin** prochains, **Porte de Versailles à Paris**. A cette occasion, nous vous invitons à venir nous rencontrer sur notre stand **K 47**, situé dans le **hall 3**.

Save the date

Les rendez-vous de la rentrée

La rentrée se profile riche en événements pour la filière éolienne ! Deux rendez-vous incontournables vont se dérouler, auxquels nous serons bien sûr présents. N'hésitez pas à venir nous y voir !

Le **7ème Colloque National Eolien,** ayant pour thématique «L'éolien, pionnier d'une révolution industrielle et sociétale », aura lieu les **13 et 14 septembre** au parc floral de Paris. OSTWIND y tiendra un stand.

La foire internationale de l'éolien **WindEnergy Hamburg** se déroulera pour sa part **du 27 au 30 septembre**. Le groupe OSTWIND y aura un stand, qui accueillera de nombreuses conférences et notamment le mercredi 28 septembre un side-event sur les dernières évolutions réglementaires en matière de procédures de planification de l'éolien, organisé en partenariat avec l'Office franco-allemand pour les énergies renouvelables.

L'actualité de l'éolien en France

100 % des éoliennes... raccordées !

L'éolien a « fait le buzz » récemment suite à un article du Canard Enchaîné expliquant que « la moitié des éoliennes [...] tournent dans le vide et ne sont raccordées à rien ». Suscitant l'indignation d'un grand nombre de Français, l'information a été largement reprise.
Cette information était bien sûr fausse : toutes les éoliennes construites en France sont raccordées au réseau d'électricité. Le journaliste a imaginé que les éoliennes en attente de raccordement (10 748 MW contre 10 312 MW en service) étaient déjà construites. Or, en France, on ne construit pas les éoliennes tant qu'elles ne sont pas raccordées au réseau.
Une éolienne « non raccordée au réseau » est une éolienne en projet, et donc non construite !

Nouveaux objectifs de développement des EnR

Lors de l'ouverture de la Conférence environnementale, Ségolène Royal a annoncé la publication de l'arrêté relatif aux objectifs de développement des énergies renouvelables pour 2023.
Celui-ci définit les nouveaux objectifs de développement des différentes filières d'énergies renouvelables à l'horizon 2023 afin de donner dès à présent une base claire pour lancer de nouveaux projets.
L'objectif est d'augmenter de plus de 50 % la capacité installée des énergies renouvelables électriques par rapport à 2015, en la portant à 71 GW minimum contre 43 aujourd'hui.
La puissance installée des éoliennes terrestres devrait quant à elle plus que doubler, avec des objectifs de 15 000 MW fin 2018 et 21 800 à 26 000 MW fin 2023.

Pour recevoir les nouvelles d'OSTWIND par courrier électronique, inscrivez-vous sur notre site web : www.ostwind.fr
Si vous ne souhaitez plus recevoir ces informations, contactez-nous pour vous désinscrire, par mail à news@ostwind.fr ou par téléphone au 03.90.22.73.40

Directeur de publication : Fabien KAYSER - Rédaction : Sophie BALLAND - Crédits photo : OSTWIND